



POUR VOTRE SÉCURITÉ
ET CELLE DE VOTRE
QUARTIER

le dispositif municipal
de participation
citoyenne

La sécurité est l'affaire de tous !

Prévenir les cambriolages

Fermez les fenêtres et portes à clé systématiquement en cas d'absence, même de courte durée, et y compris si vous êtes présent.

Assurez-vous que vos objets de valeur (bijoux, moyens de paiement...) ne soient pas entreposés de manière visible.

Ne laissez pas vos clés cachées aux abords de votre habitation et n'inscrivez pas vos coordonnées dessus.

Ne laissez pas d'outils ou d'échelle dans votre jardin.

Ne communiquez pas vos absences sur les réseaux sociaux.

En cas d'absence prolongée, faites vider votre boîte aux lettres par une personne de confiance.

Pensez aux équipements dissuasifs : éclairage automatique, alarme, télésurveillance.

Prévenir les vols à la roulotte

- Ne laissez aucun objet de valeur dans votre véhicule.
- Pensez à verrouiller les portes de votre véhicule.
- Stationnez votre véhicule dans le garage plutôt que sur la voie publique.

Prévenir le démarchage indésirable

- Ne laissez pas entrer une personne inconnue dans votre domicile sans la présentation d'un justificatif d'identité et de sa carte professionnelle.
- Ne signez aucun document sans vous être renseigné au préalable.
- Signalez tout démarchage auprès du service Prévention et Tranquillité publique. Le démarchage à domicile n'est jamais autorisé par la Mairie, sauf traditionnellement pour les Sapeurs-Pompiers et les agents de la collecte des ordures ménagères.

Opération Tranquillité Vacances

Ce dispositif de la Police municipale et de la Police nationale, gratuit et accessible à tous, propose de veiller sur votre domicile en votre absence, en effectuant des patrouilles, et vous prévient en cas d'anomalie.

Vous pouvez vous inscrire :

- directement en ligne sur le site :
masecurite.interieur.gouv.fr
- en téléchargeant le formulaire sur mairie-tournefeuille.fr et l'apporter une fois rempli au poste de la Police municipale de Tournefeuille, situé au 8, boulevard Eugène Montel.
- directement via le Portail Citoyens de la Ville de Tournefeuille :
<https://www.mairie-tournefeuille.fr/actualite/portail-citoyens-vos-demarches-en-1-clic/>

CONTACTS UTILES

En cas d'urgence

Appelez en priorité le 17

Police municipale de Tournefeuille

8, boulevard Eugène Montel

Tél. : 05 62 13 21 18

Lundi au vendredi de 7h à 21h

Dimanche de 7h à 15h

En dehors de ces horaires, contactez le 17.

Commissariat de Tournefeuille

15, boulevard Vincent Auriol

Tél. : 05 36 47 67 20

Accueil du public :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Commissariat de Colomiers

2, passage de l'Hôtel de Ville - 31770 Colomiers

Tél. : 05 34 36 12 66

Accueil du public 7j/7 et 24H/24

Service Prévention et Tranquillité Publique de la Ville de Tournefeuille

5, rue Paul Valéry

Tél. : 05 61 06 19 20

Email : clspd@mairie-tournefeuille.fr